

Mata'Utu, le 26 août 2016

La vice rectrice des îles Wallis et Futuna

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

### Le vice recteur

Secrétariat général

n° 2016-1381

Affaire suivie par

Natacha Soddu

Téléphone

(681) 72 28 28

Télécopie

(681) 72 20 40

Courriel

[sg@ac-wf.wf](mailto:sg@ac-wf.wf)

Adresse

BP 244 - Mata'Utu

98600 UVEA

Wallis et Futuna

**Objet :** Maintenance et suivi des défibrillateurs dans les établissements scolaires de Wallis et Futuna

**Référence :** /

**PJ:** Modèle d'étiquette

**CPI :** Contrôle de légalité - Constructions scolaires

Des défibrillateurs, financés par le vice-rectorat, ont été installés dans votre établissement. Afin de garantir leur efficacité, ces appareils doivent être visibles et accessibles. Les défibrillateurs doivent être utilisés sur des personnes âgées de plus de 8 ans.

La maintenance de ces appareils est à la charge des établissements qui doivent veiller à garantir leur état de fonctionnement notamment en effectuant les approvisionnements en consommables, en veillant à remplacer les batteries usagées et à procéder aux vérifications périodiques.

Les vérifications régulières de fonctionnement et la maintenance effectuée sur ces appareils doivent figurer dans le registre de sécurité de l'établissement.

Les points suivants doivent faire l'objet d'une attention particulière :

- les batteries des appareils installés sont non rechargeables (la durée de vie des batteries varient d'un à cinq ans),
- le jeu d'électrodes, dont le gel a tendance à se dessécher, est soumis à péremption.

En outre, pour une bonne utilisation de ces appareils, il est demandé :

- de désigner une personne responsable du suivi de l'appareil dans chaque établissement,
- de réaliser un inventaire permettant l'identification du défibrillateur dans le quel figure : le modèle, le numéro de série, le lieu d'implantation,

... / ...

- de vérifier régulièrement son état extérieur ainsi que le témoin de marche et l'absence d'alarme de dysfonctionnement,
- de signaler auprès du vice-rectorat tout dysfonctionnement observé sur le défibrillateur en cours d'utilisation pouvant avoir ou ayant eu une incidence,

Un modèle d'étiquette est suggéré pour faciliter le suivi des défibrillateurs et de la sacoche de première intervention (modèle joint).

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour la vice-rectrice et par délégation  
La secrétaire générale

  
Natacha SODDU



**Etiquette suivi du défibrillateur automatique externe DAE**

Référent :

Date :

Courriel :

tél :

Adresse du site :

Emplacement du Défibrillateur :

N° série, marque et type DAE :

Date de mise en service :

La batterie est opérationnelle : oui  non

Présence d'électrodes opérationnelles et hermétiques : oui  non

Date de péremption :

Changées le :

Nouveau n° de Lot :

Bon état général du défibrillateur et le N° de série correspond à l'intitulé oui  non

L'auto test est concluant oui  non

Le défibrillateur est identifié par un suivi oui  non

La trousse d'urgence cardiaque est visible et complète oui  non

Présence d'une housse de transport pour faciliter le déplacement en cas d'urgence oui  non

La signalétique permet de trouver facilement le DAE oui  non

Le défibrillateur est accessible oui  non

Bon état général du support pour le stockage oui  non

Le DAE était-il opérationnel avant le dernier contrôle ? oui  non

Remarques spécifiques au service technique du vice-rectorat  
Courriel : [emop@ac-wf.wf](mailto:emop@ac-wf.wf)

**Vérifier 1 fois par semaine le témoin de fonctionnement du défibrillateur**